

Les déchèteries communautaires

DÉCHÈTERIE DE ALGRANGE (ZAC de la Paix) DÉCHÈTERIE DE FLORANGE (ZAC Ste Agathe) DÉCHÈTERIE DE HAYANGE (ZAC St Jacques)

Hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 8h à 17h

Été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 9h à 18h

DÉCHÈTERIES FERMÉES LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRIÉS

COMMENT ACCÈDER AUX DÉCHÈTERIES ?

- + Carte d'accès gratuite et obligatoire pour les particuliers du territoire.
- + Attestation spéciale de vidage gratuite et obligatoire, si vous avez plus de 2m³ de déchets à déposer en 1 seule fois ou que vous utilisez un véhicule floqué. Cette attestation est à demander au moins 24h avant le passage en déchèterie.

Vous pouvez demander une carte de déchèterie ou une attestation spéciale de vidage sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ou dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, munis des justificatifs nécessaires.

Plus d'informations : www.agglo-valdefensch.fr.



Équipez-vous d'un composteur !

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch met en vente des composteurs en plastique à tarif réduit, avec tous les outils vous permettant de réussir facilement votre compost !

POURQUOI COMPOSTER ?

- + Moins de déplacement en déchèterie ou aux bennes.
- + Réduire de 30% le poids de votre poubelle, en compostant aussi vos déchets de cuisine.
- + Éviter l'achat d'engrais, en fabriquant son propre amendement.
- + Participer à la protection de l'environnement.

COMPOSTEUR COMPOSTYS C1 300L*

20€

+ d'infos sur
www.agglo-valdefensch.fr



* Dans la limite des stocks disponibles.



BON DE COMMANDE ET PAIEMENT à retourner ou à déposer à l'adresse ci-dessous

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Modèle Compostys C1 d'une capacité de 300L, au prix de 20 euros

Paiement : Chèque à joindre à l'ordre de la Trésorerie publique de Hayange

Une fois la commande enregistrée, livraison gratuite à votre domicile dans un délai de 1 à 2 semaines.

Pour l'achat d'un composteur, vous pouvez bénéficier d'un complément d'informations, notamment des astuces pour un compostage facile et réussi !

Je souhaite recevoir des informations complémentaires : oui non

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à informer le public d'actions de sensibilisation à l'environnement et à la livraison de votre matériel. Les destinataires et les responsables du traitement des données sont le président et le service environnement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. La réglementation européenne en matière de protection des données personnelles (règlement «RGPD»), actuellement en vigueur dans toute l'Union Européenne, vise à mieux protéger les données privées des citoyens et éviter leur utilisation à des fins commerciales non désirées. Les données recueillies dans ce questionnaire ne sont en aucun cas utilisées à des fins commerciales et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de retrait de votre consentement en contactant la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch à l'adresse : communication@agglo-valdefensch.fr